

• Premiers pas vers la biodynamie

E

Comment mieux produire en limitant ses pratiques sur l'environnement et en privilégiant des systèmes de productions autonomes capables de garantir la performance de son exploitation agricole ?

L'agriculture biodynamique répond à cet objectif par son approche globale, la prise en compte des rythmes cosmiques et l'utilisation de préparations naturelles.

Durée 4 jours

DATES 25 & 26 Octobre
8 & 9 Novembre 2018

Lieu Sommières

Intervenant

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur biodynamiste

Inscrivez-vous : voir page 14

Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'une exploitation conduite en biodynamie.
- Maîtriser les bases de la biodynamie.
- Connaître les pratiques à développer pour mener une démarche biodynamique.

Programme

Les bases de l'agriculture biodynamique :

- Principes fondamentaux.
- Éléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires.
- Qualité de l'eau, biodynamisations, pulvérisations et épandage.
- Utilisation et respect des rythmes.
- Relations et équilibres dans l'écosystème.

Mise en œuvre des principes de la biodynamie :

- Réalisation en groupe d'une préparation naturelle
- Analyse de fermes conduites en biodynamie
- Lutte spécifique contre les adventices et contre les parasites animaux
- Gestion de la fumure et de la fertilité des sols
- Choix et modalités d'applications naturelles en fonction des objectifs
- Gestion des rotations

Les visites d'exploitation seront choisies en fonction du profil des participants.

Procédure pour l'inscription - Formations FD CIVAM 30



Fédération Départementale des CIVAM du Gard
216 Chemin de Campagne
30250 SOMMIÈRES
tél.04.66.77.10.83.

formation@civamgard.fr

www.civamgard.fr

Organisme de formation déclaré en Préfecture

**Inscription
obligatoire**

À l'aide du [bulletin d'inscription en ligne](#)
Retrouvez toutes nos conditions générales
en [cliquant ici](#)

Rappel plafond VIVEA

En 2018, chaque contributeur VIVEA dispose d'un
crédit de 2000 € de prise en charge pour se former.

**Pour cette formation un montant de 672 € sera
décompté de votre plafond.**